



Syndicats CNT du Val-de-Marne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 FÉVRIER 2017

**Section syndicale CNT de La Rolse Nettoyage
22 février 2017 grève et manifestation
devant les hôtels IBIS de Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne**

La grève décidée par les salarié.es de la Rolse Nettoyage chargé.es de l'entretien des chambres, sur toute la journée du 22 février, était une étape dans la lutte menée depuis près de deux ans maintenant par la section syndicale.

Adresse :

Bourse du travail
27, bvd des alliés
94600 Choisy-le-roi

Contacts :

06 74 17 60 34
www.cnt-f.org/etpics94/
etpics94@cnt-f.org

Des situations de travail d'un autre temps

Échanges de courriers, pétition, tentative de dialogue proposée par la représentante de la section syndicale CNT, rien n'a entamé l'entêtement de la direction qui refuse toute mise en conformité de la situation des salarié.es et dont la **réalité conduit à faire passer à la trappe le paiement d'un nombre considérable d'heures effectuées** par les employé.es à qui l'on propose pour toute solution d'aller voir ailleurs.

On pouvait raisonnablement penser que les passages de l'inspection du travail auraient aidé à ouvrir l'esprit des responsables de l'entreprise. Il n'en a rien été et nous ne pouvons que constater le maintien d'une pratique que nous analysons comme créatrice de **travail dissimulé**. L'absence de visites médicales enfonce le clou mais ne terminent pas la liste des revendications. De fait, l'obligation d'effectuer le nettoyage des chambres dont le nombre est imposé par la hiérarchie, conduit au doublement quasiment régulier du temps de travail et les journées qui devraient se terminer à 13 heures s'achèvent le plus souvent à 16, 17, 18..... heures. Nous sommes dans quelque chose qui ressemble au **travail à la tâche pourtant illégal**.

Une journée d'action

Ce mercredi 22 c'est **près d'une centaine de personnes qui se sont relayées pour organiser la riposte du syndicat** et sa solidarité avec les salarié.es (syndiqué.es ou non) en grève sur le bord du boulevard (RN7) certes un peu en dehors du centre ville mais fortement fréquenté. L'image donnée n'a pas semblé convenir aux responsables des hôtels, donneurs d'ordre, et il faut bien dire que tout le temps de notre présence les signes de solidarité (klaxons et autres) furent nombreux en direction de ce rassemblement rouge et noir bien visible.

Effet de notre présence, deux cadres de la Rolse, le DRH et le directeur d'exploitation (ça ne s'invente pas) ont proposé une rencontre avec une délégation – composée par Annie (RSS), une autre salariée, l'avocate du syndicat et un représentant du syndicat d'appartenance de la section. Notre naïveté n'ira pas jusqu'à penser que ce fut une victoire, toujours est-il que la situation a été présentée clairement et, du préjudice subi par les salarié.es jusqu'aux revendications, tout a été dit.

En face de nous, les cadres de direction ont fortement fait remarquer qu'ils étaient récents dans l'entreprise (puisqu'ils acceptent le salaire ils prendront bien les obligations qui vont avec?).

Une réussite régionale

Il était indispensable pour le syndicat d'organiser le soutien à nos camarades. Un jour de semaine de 8 h 30 à 17 h 00 rien ne garantissait une action réussie.

L'appel avait été lancé vers les militant.es de la région et au-delà à nos sympathisant.es.

Sur place **la joie des grévistes fut grande de voir l'expression de cette solidarité enthousiaste de la CNT**. Dans les remerciements adressés par Annie aux camarades encore nombreux.ses au moment de la dispersion : « *nous sommes une famille maintenant* ».

Un mot plus particulièrement pour les camarades du STE 75 qui ont construit avec notre avocate et les salarié.es de la Rolse les dossiers prud'homaux qui bientôt constitueront une nouvelle étape de cette lutte qui démontre nos capacités d'action et de riposte de tou.s.tes pour tou.s.tes